

Circuit du Saint-Georges à Mormal à Englefontaine



Visorando



Trace n° 1565723

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Entre lisière et forêt, ce parcours permet la découverte des « caches » bocagères, des chemins et sentiers forestiers. L'ambiance diffère au fil des saisons.

Durée	3h 25	Difficulté	Moyenne
Distance	11,63 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	32 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	30 m	Commune	Englefontaine (59530)
Point haut	174 m		
Point bas	138 m		



Description

Se garer sur le parking de la place d'Englefontaine.

(D/A) Remontez la rue longeant l'église par la droite. A l'angle de l'école, prenez à droite la Rue de l'Église, puis à gauche dans la Rue Jean Jaurès. A son extrémité, poursuivez à droite par la Rue des Résistants.

(1) Dans le virage, suivez à gauche le chemin bocager sur 50m puis prenez à droite sur le sentier entre les haies.

Ce dernier bordé de charmes-têtard offre des vues sur le massif forestier. A son extrémité, virez à gauche à angle droit. Plus loin, un coude à droite/gauche mène directement à l'entrée de la forêt.

(2) Sitôt entré dans la forêt, prenez à gauche le long de la sente forestière pendant 800m environ. Le sentier sort alors des frondaisons et devient une large bande herbeuse. Rejoignez ainsi la RD932.

(3) Prenez à droite en longeant **prudemment** le bas-côté de la route pendant 100m puis empruntez à droite la route du Chêne Cuplet, première drève rectiligne. Près de 3km plus loin, aboutissez au carrefour du Chêne la Guerre.

(4) Prenez la deuxième route (Route Duhamel) à droite sur près d'un kilomètre.

(5) Prenez à droite dans le large chemin forestier commun au GR®122 balisé Blanc sur Rouge sur près de 600m.

(6) Prenez à droite sur la route du Pont à Chiens en quittant le GR®122. Un kilomètre plus loin, rejoignez la route d'Hecq que vous suivez à gauche sur 100m.

(7) Prenez à droite sur le chemin forestier entre les parcelles 710 et 706. Ce chemin traverse une zone forestière très humide. 125m après le Pont à Pourceaux (qui devait être l'itinéraire emprunté par les habitants pour le pacage des porcins en forêt de Mormal) longez à gauche une parcelle en régénération.

(8) Quittez le couvert forestier et poursuivez en face. A la route (D100), continuez à droite puis aussitôt à gauche le long de la ruelle bocagère.

(9) Une fois arrivé à la route suivante, faites un nouveau droite/gauche pour emprunter le chemin qui vire plus loin à droite à 90°. Marchez tout droit jusqu'à la Fontaine Saint-Georges.

(10) Remontez à droite une ruelle enherbée qui rejoint la place et le parking de départ **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Place d'Englefontaine**
| N 50.190935° / E 3.643467° - alt. 145 m - km 0
- 1 Charmes têtards**
| N 50.191414° / E 3.646885° - alt. 149 m - km 0.35
- 2 Sente forestière à gauche**
| N 50.18892° / E 3.658761° - alt. 154 m - km 1.47
- 3 RD932**
| N 50.199589° / E 3.65367° - alt. 141 m - km 2.74
- 4 Carrefour du Chêne la Guerre**
| N 50.182108° / E 3.684312° - alt. 164 m - km 5.8
- 5 Carrefour GR122**
| N 50.173748° / E 3.682568° - alt. 167 m - km 6.75
- 6 Route du Pont à Chiens**
| N 50.17186° / E 3.676308° - alt. 169 m - km 7.24
- 7 Chemin forestier à droite**
| N 50.179316° / E 3.669984° - alt. 158 m - km 8.27
- 8 Sortie de forêt**
| N 50.187912° / E 3.658526° - alt. 155 m - km 10
- 9 Route, à droite puis à gauche**
| N 50.18578° / E 3.649052° - alt. 145 m - km 10.78
- 10 Fontaine Saint-Georges**
| N 50.189362° / E 3.643325° - alt. 138 m - km 11.45
- D/A Place d'Englefontaine**
| N 50.190935° / E 3.643467° - alt. 145 m - km 11.63

Informations pratiques

Le port de chaussures étanches se révèle nécessaire.

Prudence le long de la RD932.

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

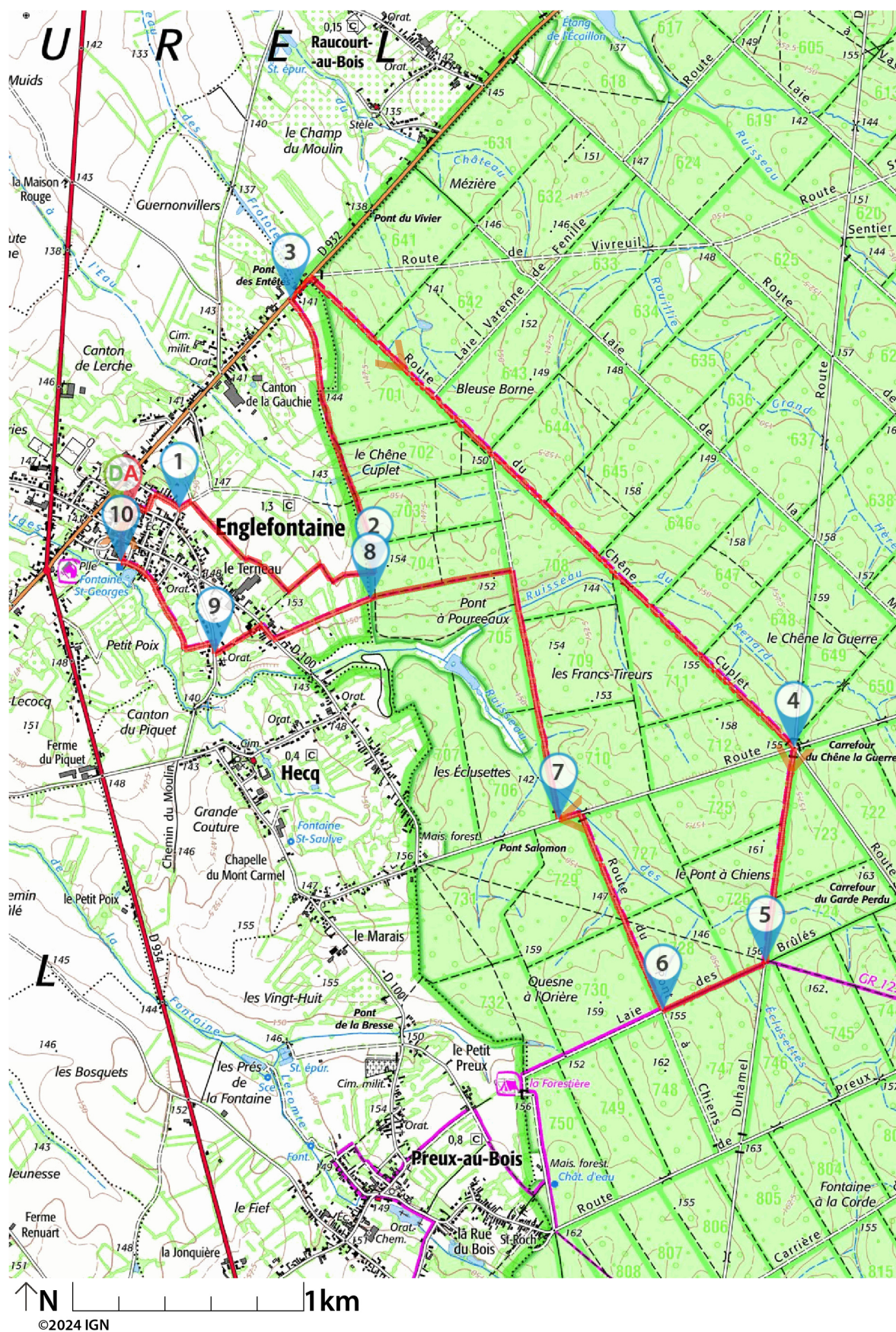
Suivez le balisage Jaune.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-du-saint-georges-a-mormal-a-engl/>

En savoir plus :

Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



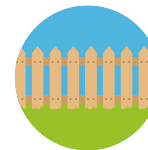
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.